

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00043 Numéro SIREN : 417 561 958 Nom ou dénomination : A.C.E

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2023 sous le numéro de dépôt 1811

ACE
SAS au capital de 7 622 €
Siège social : 3/5 Rue Bernard de Clairvaux, 75003 Paris
RCS 417 561 958

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 7 DECEMBRE 2023

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 juin 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

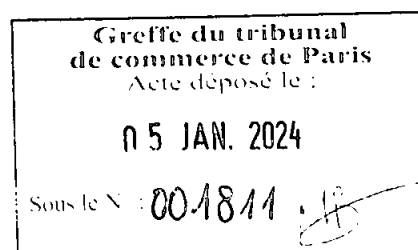
En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2022.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 35333.25 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice.....	35333.25 €
En report à nouveau	333.12
Report à nouveau après affectation.....	...7177.12 €
Autres réserves.....	.35000,00 €
Autres réserves après affectation.....	...435000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention susvisée n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Présidente



ACE
SAS au capital de 7 622 €
Siège social : 3/5 Rue Bernard de Clairvaux, 75003 Paris
RCS 417 561 958

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 7 DECEMBRE 2023

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2023

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 35333.25 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice..... 35333.25 €

En report à nouveau 333.12

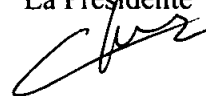
Report à nouveau après affectation..... ..7177.12 €

Autres réserves..... ..35000,00 €

Autres réserves après affectation..... ..435000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Présidente



ACE
SAS au capital de 7 622 €
Siège social : 3/5 Rue Bernard de Clairvaux, 75003 Paris
RCS 417 561 958

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 7 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt trois

Le 7 décembre

A 19 heures,

Les associés d'ACE, société à responsabilité limitée au capital de 7 622 euros, divisé en 500 actions de 15,24 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au 3/5 rue de Clairvaux 75003 Paris.

Sont présents :

Monsieur AISSA Kévin.....	250 actions
Monsieur AISSA Franck.....	250 actions

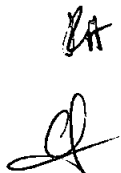
TOTAL	500 actions

Ces derniers représentent 100 % des actions émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame CHEMAMA Catherine.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

FA 

ORDRE DU JOUR

- approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023 et quitus à la présidence,
- affectation du résultat de l'exercice,
- lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce, et décision à cet égard,
- questions diverses.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2023
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce, établis par la présidence.

Cette lecture terminée, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

FA

U
7 FA

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 juin 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 35333.25 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice..... 35333.25 €

En report à nouveau 333.12

Report à nouveau après affectation..... 7177.12 €

Autres réserves..... 35000,00 €

Autres réserves après affectation..... 435000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention susvisée n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

KA

FA

CE
J

QUATRIEME RESOLUTION

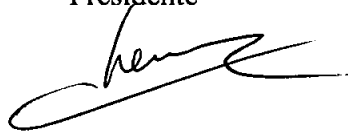
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

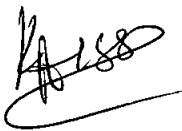
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente et les actionnaires.

Catherine CHEMAMA
Présidente



Kévin AISSA



Franck AISSA



BILAN ACTIF

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles		4 678	3 250	1 428	0,26	2 988	0,58
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations		300 000		300 000	53,94		
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL (I)		304 678	3 250	301 428	54,20	2 988	0,58
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		1 200		1 200	0,22		
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires							
. Autres							
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement		125 000		125 000	22,48	125 000	24,25
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		128 510		128 510	23,11	387 517	75,17
Charges constatées d'avance							
TOTAL (II)		254 710		254 710	45,80	512 517	89,42
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		559 388	3 250	556 138	100,00	515 505	100,00

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 7 622)	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	406 844	373 101
Résultat de l'exercice	35 333	33 743
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	450 562	415 229
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	4 200	4 300
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	15	657
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 460	83 818
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 234	2 199
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	192	108
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	9 195	9 195
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance	21 280	
TOTAL(IV)	105 576	100 277
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	556 138	515 505

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	53 437	9 500	62 937	100,00	75 033	100,00	-12 096	-16,11	
Chiffres d'Affaires Nets	53 437	9 500	62 937	100,00	75 033	100,00	-12 096	-16,11	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits					1	0,00	-1	-100,00	
Total des produits d'exploitation (I)			62 937	100,00	75 034	100,00	-12 097	-16,11	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			20 149	32,01	31 180	41,56	-11 031	-35,37	
Impôts, taxes et versements assimilés			75	0,12	2 350	3,13	-2 275	-96,80	
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 560	2,48	1 560	2,08		0,00	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			0	0,00					
Total des charges d'exploitation (II)			21 784	34,61	35 090	46,77	-13 306	-37,91	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			41 153	65,39	39 944	53,24	1 209	3,03	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			416	0,66			416	N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			416	0,66			416	N/S	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			416	0,66			416	N/S	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			41 569	66,05	39 944	53,24	1 625	4,07	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	6 236	9,91	6 201	8,26	35	0,56
Total des Produits (I+III+V+VII)	63 353	100,66	75 034	100,00	-11 681	-15,56
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	28 020	44,52	41 291	55,03	-13 271	-32,13
RÉSULTAT NET	35 333	56,14	33 743	44,97	1 590	4,71
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						